

Accompagnement VAE – Diplômes d'Etat d'Aide Soignante (DEAS), Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

## Les points clés

### **Durée :**

24h en centre, 0h en  
entreprise, 30h en  
centre, 0h en  
entreprise

### **Dates de formation**

:  
Du 01/11/2021 au  
31/12/2022

### **Prérequis :**

Avoir adressé une  
demande de  
validation des acquis  
de l'expérience à  
l'ASP et obtenu sa  
recevabilité. Pour en  
savoir plus sur la  
démarche VAE,  
consulter le site  
officiel :  
[https://vae.asp-  
public.fr/vaeinfo/](https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/)

## La formation

### **Objectif**

Préparer son livret de présentation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Aide soignant(e) ou du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.

### **Contenu**

Bénéficier d'un accompagnement dans l'objectif de préparer son propre livret de présentation des acquis de l'expérience.

L'accompagnement V.A.E. alterne des entretiens individuels avec des séances en tout petits groupes. Il permet à chacun de :

- Recueillir les éléments d'information nécessaires à la réalisation de la V.A.E.

- Acquérir les éléments de méthodologie permettant de repérer les activités réalisées et les connaissances mobilisées lors de la pratique professionnelle, en lien avec le référentiel du diplôme
- Acquérir les éléments de méthodologie permettant de mettre en forme le dossier (2 ateliers d'écriture possibles)
- Se préparer à l'entretien oral avec le jury.

### Reconnaissance des acquis

Accompagnement VAE; Attestation de suivi de présence

- **Modalités d'admission**

:

Entretien

### Infos pratiques

**Public visé :**

tout public

**Tarif :**

Tarif tout public - prix total :  
1200,0€ - Tarif tout public - prix  
total : 1500,0€

POSTULER A LA FORMATION  
FINANCEZ VOTRE FORMATION

**Codification de l'offre :**

RNCP : , Certifinfo : 83899  
ROME :